



Fédération
des Centres Sociaux
et Socioculturels de
Moselle

Résidence les Saules
76 Sente à My
57000 METZ
Tél. : 03 87 50 50 83
accueil@centres-sociaux-
moselle.fr
moselle.centres-sociaux.fr



N° déclaration d'activité : 41.57.00.872.57
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
N° de siret : 331 319 459 00045

V.H 06/10/21

Formation « Prévention, Identification et Gestion des situations de Harcèlement »

Cette formation vise la montée en compétences des animateur-trices des Centres Sociaux et Socioculturels afin de prévenir, détecter et agir sur les situations de harcèlement vécues par des enfants de 3 à 17 ans. Cette formation proposée en inter-centre, pourra par la suite être mise en place en intra sur demande et devis.

Cette formation ne nécessite aucun pré requis.

Pré-
requis

Animateur-trices « enfance jeunesse », référent-es de secteurs, coordinateur-trices, animateur-trices et référent-es familles, bénévoles d'ateliers en CSC, ...

Public
concerné

3 jours – 21h

Mardi 23 Novembre 2021

Mardi 07 Décembre 2021

Jeudi 09 Décembre 2021

À la Fédération Départementale des Centres Sociaux de Moselle

Résidence les Saules

76 Sente à My

57 000 METZ

Durée, dates et
lieu



Isabelle SCARAMAL—Formatrice—Ecoles des Parents et des Educateurs

Alexia MAISET—Formatrice—Ecole des Parents et des Educateurs

Formateur-
trices

- ⇒ Être en capacité de repérer des situations de harcèlement, reconnaître les signaux faibles
- ⇒ Être en capacité d'encourager et accueillir la parole en s'appuyant sur la méthode PIKAS
- ⇒ Adapter sa posture aux différents interlocuteurs : victime(s), auteur(s), témoins en situation et à postériori, parents, structures partenaires accueillant les protagonistes de situations de harcèlement
- ⇒ Orienter à bon escient après avoir cartographié les dispositifs existants ainsi que les partenaires et structures ressources mobilisables (en interne et en externe)
- ⇒ Mettre en œuvre des actions de prévention/sensibilisation

Objectifs
pédagogique

Un questionnaire des attentes est réalisé en amont de l'action de formation afin d'identifier les attentes et les besoins des bénéficiaires.

La validation des acquis se fait tout au long de la formation au travers d'exercices d'application et d'études de cas.

Des évaluations écrites individuelles sont complétées par les participant-es en fin de parcours de formation.

La démarche vise à faire un lien permanent entre l'approche théorique ou méthodologique et les situations de travail réelles.

Ainsi, elle reposera sur :

- ☞ Des apports théoriques,
- ☞ Des apports et des outils méthodologiques,
- ☞ De façon transversale, un questionnement, une exploration, une réflexion sur la pratique des participant-es,
- ☞ L'étude de situations particulières apportées par les participant-es.

Jour 1 – Apports théoriques : 9h-12h et 13h30-17h30

- ☞ Tour de table, présentations, expression des attentes des participant-es, principes de la formation.
- ☞ Apports théoriques sur le harcèlement entre jeunes et cyber-harcèlement : définition, caractéristiques, dynamique, quelques chiffres, le cadre légal et règlementaire.

Cette journée sera ponctuée par différents power point, vidéos et échanges entre participant-es.

Jour 2 – Le harcèlement en situation : 9h-12h et 13h30-17h30

- ☞ Etudes de cas, analyse de situations apportées par les participant-es ainsi que des situations types : repérer, agir et réagir, orienter.
- ☞ Jeux de rôles : interventions en situation, à chaud, intervention à froid (avec les victimes, les auteurs, les témoins, les parents, d'autres partenaires...).

Des fiches pratiques concernant le repérage des signaux faibles seront proposées et remplies en petits groupes.

Jour 3 – Apports méthodologiques : 9h-12h et 13h30-17h30

- ☞ Prévention du harcèlement : connaître les lieux, les personnes et structures ressources.
- ☞ Mise en place d'actions de sensibilisation auprès des jeunes.
- ☞ Sensibilisation à la méthode PIKAS, méthode de préoccupation partagée.
- ☞ Evaluation .

Un listing de différents lieux et structures ressources sera remis aux participants.

Si vous êtes en situation de handicap, contactez la référente handicap de la FDCSM afin d'adapter vos modalités d'accueil et de participation à la formation : a.sitter.formation@centres-sociaux-moselle.fr

Adhérents salarié-es : **660 €**
Adhérents bénévoles : **150 €**
Non adhérents salarié-es : **1050 €**
Non adhérents bénévoles : **225 €**

⇒ Coût prévisionnel de restauration : **60€**

Tarifs

Vous souhaitez des renseignements complémentaires sur :

Le contenu pédagogique : Audrey SITTER au a.sitter.formation@centres-sociaux-moselle.fr
03 87 50 50 83

Les inscriptions et le suivi des dossiers : Sophie ESPOSITO au accueil@centres-sociaux-moselle.fr -
03 87 50 50 83 ou 06 03 30 08 45

Contacts

Nous vous informerons si une demande de financement collectif est envisageable.

Nous pouvons vous accompagner dans la recherche de financement



Fédération
des Centres Sociaux
et Socioculturels de
Moselle

